



Comité régional ULM Bourgogne Franche Comté

CONVOCATION le 30 janvier 2021

à l'Assemblée Générale Annuelle Elective du Comité ULM Bourgogne-Franche-Comté, se tiendra à l'Espace Jean-Claude PATRIARCHE – 21320 Pouilly en Auxois de 9h30 à 12h00 en vidéo-conférence.

Avec la Participation de :

Madame Camille MENARD Chargée de Mission juridique et assurances

[Pré-inscription obligatoire à l'AG](#)

ICI

- En raison des circonstances exceptionnelles liées à la covid-19 l'Assemblée Générale Elective du Comité ULM Bourgogne-Franche-Comté se déroulera en Vidéoconférence. Seul le bureau sera présent dans la salle et les candidats à l'élection. Un lien sera disponible pour tous sur le [site du Comité ULM BFC](#) ainsi que les [documents](#).

- Les votant(e)s doivent se [pré-inscrire](#) avant le 28 janvier 2021

- Les candidatures au CR doivent se présenter avant le 28 janvier

- **Les votes se feront par [smartphone connectable à internet pendant l'Assemblée Générale](#).**

- Les porteurs de pouvoirs doivent se [pré-inscrire](#) comme les votants

Les questions diverses sont à poser par le [formulaire](#).

• Tous les présidents de Clubs ULM (association loi 1901) affiliés à la FFPLUM en 2020, ou leur représentant dûment mandaté par écrit, ainsi que les représentants des Organismes à But Lucratif affiliés à la FFPLUM sont invités à participer à cette Assemblée Générale, ainsi que tous les membres licenciés.

• Ne peuvent voter que les présidents de clubs affiliés et d'Organismes à But Lucratif affiliés [préinscrits](#). S'il ne vous était pas possible de vous libérer à cette date, ni même de mandater un représentant de votre structure, vous pouvez mandater un adhérent licencié depuis 2 ans, d'une autre structure affiliée.

-Malgré des conditions difficiles, le Comité essaie de maintenir la continuité

09h30 Assemblée Générale
Présentation du Rapport moral.
10h-10h30 vote du rapport moral
Rapport financier.
10h30-11h vote Quitus rapport financier
Actions à venir

10h30 Présentation des candidats à l'élection
du bureau du comité Régional.
10h30-11h30 Vote élection des membres du
comité
Intervention de Mme Camille Menard
Chargée de mission juridique et assurances
Questions diverses
Résultats du vote, constitution du comité.
12h00 Levée de l'assemblée.

Seuls les membres du comité et candidats sont présents en salle.

Une pré-inscription est nécessaire pour entrer dans la salle, veuillez inscrire votre participation à l'AG du 30 janvier 2021 par le lien joint à ce courrier (carré rouge préinscriptions obligatoire), renseignement auprès de Jean-Pierre Caumont, Pdt. du Comité régional ULM Bourgogne Franche Comté. email : jpcaumont@ffplum.org • tél.: 06 87 75 34 83

Note : Les mots soulignés sont des liens